Ville de La Brède
Actualités de Juillet-Août 2011

Éditorial

Comme vous pourrez le lire dans ce bulletin, j'ai souhaité présenter au Conseil Municipal la mise en œuvre d'un nouveau projet structurant pour La Brède, avec la création d'un jardin public et la construction d'une halle polyvalente et modulable sur le Pré de l'Espérance.

Ces équipements, auxquels devrait s'ajouter la piste cyclable départementale Hostens La Brède, qui débouchera de l'ancienne voie ferrée à l'ancienne gare, feront du Pré de l'Espérance un nouvel espace de convivialité, de loisirs et d'activités sociales et culturelles, constituant ainsi un véritable pôle d'attraction en plein cœur du bourg.

Pour ce faire, j'ai souhaité limiter au maximum la pression sur les finances communales et vos impôts et j'ai décidé de faire appel au secteur privé pour la construction et l'exploitation de la halle. La Commune pourra toutefois en bénéficier et en deviendra propriétaire à l'issue d'un bail de location du terrain. Dans le même esprit, j'ai demandé au Conseil Municipal de me mandater pour négocier avec le Conseil Général l'acquisition du terrain et du bâtiment de l'ancienne gare, dont il est propriétaire : nous pourrions en faire un espace d'accueil et de stationnement des usagers du Pré de l'Espérance plutôt que de subir les nuisances d'un dépôt de matériaux.

Cet ensemble de projets cohérents, tournés vers l'intérêt général et la satisfaction de vos besoins, devrait renforcer encore l'attractivité et la notoriété de La Brède dans le contexte du développement de l'aire métropolitaine de Bordeaux.

Votre présence nombreuse lors de la fête de la Rosière et de la feria du mois de juin justifie cette politique volontariste pour accroître chaque jour votre bien être à La Brède. Je vous souhaite d'excellentes vacances !

Bâtonnier Michel DUFRANC
Maire de La Brède

Un grand projet pour La Brède : l'aménagement du pré de l'Espérance

Le projet politique de la Municipalité consiste notamment à renforcer le maillage urbain de part et d'autre du centre bourg, sur l'axe central qui traverse la commune. La ZAC de Filleau et l'aménagement de l'avenue Charles de Gaulle illustrent cette volonté, qui sera concrétisée à l'avenir par des travaux similaires dans la rue des Templiers et l'avenue du Château.

L'aménagement du Pré de l'Espérance, situé au cœur du village sur cet axe de passage, est également au centre de cette politique. Déjà utilisé pour l'organisation des manifestations populaires municipales ou associatives, il est le meilleur endroit pour constituer un véritable jardin public où se regroupent des aménagements spécifiques destinés à l'usage du public.

C'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé le lancement d'un double projet sur ce terrain stratégique :

- **la réalisation d'un jardin public comportant des aires de jeux** pour les enfants et les adolescents, des plantations et une zone de stationnement doux dans la partie basse du Pré, aménagement à la charge de la Commune ;

- **la construction et l'exploitation d'une halle polyvalente et modulable dédiée aux animations festives et culturelles** dans sa partie supérieure.

Ce nouvel investissement d'importance devra comporter des espaces modulables pour l'organisation de spectacles divers, d'expositions et de réceptions (réunions, événements familiaux ou professionnels...) et susceptibles d'extension(s) éphémère(s) pour accueillir des manifestations et spectacles de plein air (cinéma, théâtre, concerts,

spectacles tauromachiques ou équestres, marchés ou vide-greniers, marché de Noël...). Il devra contenir un pôle restauration qui garantira une activité permanente dans la structure de même que la possibilité d'installer un espace scénique, des loges, une infirmerie...

Ce projet fera l'objet d'une location à un opérateur privé chargé de réaliser l'opération d'aménagement et l'exploitation de l'équipement, dans le cadre d'un bail emphytéotique administratif qui permettra à la Commune d'en devenir propriétaire à son terme.

Ce nouvel outil structurant, dont il n'existe pas d'équivalent dans le secteur, permettra de satisfaire des besoins insuffisamment couverts aujourd'hui et deviendra, à n'en pas douter, une structure indispensable à l'animation et au rayonnement culturel du Chef-lieu de canton de La Brède.

Sécheresse

Ressource en eau : la situation s'aggrave

Le Préfet de la région Aquitaine a renforcé par arrêté les mesures prises afin de protéger la ressource en eau et préserver l'écosystème aquatique en Gironde.

Ces mesures se veulent adaptées à la vulnérabilité des différentes ressources et aux usages et prévoient notamment que :

- **les prélèvements à usage domestiques** sont interdits dans tous les cours d'eau du département **3,5 jours par semaine, soit le mardi, jeudi, samedi et dimanche matin** ;
- **l'arrosage des espaces verts publics ou privés** (ronds points, jardins, parcs) à partir du réseau d'eau potable est **interdit 3,5 jours par semaine, soit le mardi, jeudi, le samedi et le dimanche matin** ;

Il reste plus que jamais nécessaire d'assurer une gestion économe des ressources en particulier pour des usages « accessoires » (arrosage des pelouses ou lavage des voitures par exemple). Pour être efficaces, ces réflexes citoyens doivent s'inscrire dans la durée.

Des informations et des conseils peuvent être obtenus sur les sites :
http://www.jeconomiseleau.org • http://www.eaufrance.fr/

Un risque incendie de forêt très élevé

Le préfet recommande vivement à toute personne circulant en milieu forestier d'observer la plus grande prudence lors de ses déplacements afin d'en garantir la préservation, et en particulier :

- **D'éviter toute incinération ou destruction par le feu de tous végétaux** dans tous les espaces exposés du département ;
- D'éviter tout apport de feux ouverts en forêt, y compris le fait de fumer, de jeter, utiliser ou apporter des objets à incandescence tels des allumettes, briquets ou assimilés, dans tous les espaces exposés du département ;
- De limiter la circulation des véhicules à moteur ainsi que leur stationnement dans les espaces exposés des communes à dominante forestière, sur les pistes ou voies forestières et chemins d'exploitation ainsi que sur les pistes cyclables et sentiers.
- **De veiller au débroussaillement** autour des bâtiments situés sur les zones situées à moins de 200m des forêts afin de limiter l'éventuelle propagation des incendies. (Fiche explicative consultable sur le site de la commune.)

A vos Agendas

A ne pas manquer à la rentrée

10èmes Rencontres de la Vie Associative

Samedi 10 septembre, la Municipalité et les associations brédoises vous invitent Place Saint d'Etampes pour découvrir leurs activités sportives, culturelles et caritatives pour l'année 2011/2012.

Journée du Patrimoine avec « Montesquieu et Nous »

Samedi 17 septembre, dans le cadre des Journées du Patrimoine, la Municipalité célèbre le philosophe en son Château. « Montesquieu et Nous » **fêtera cette année** le 290ème anniversaire **de l'édition du premier manuscrit** des « Lettres persanes ». Manifestation gratuite - de 14h30 à 20h30.

Remerciements

La Municipalité de la Brède remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui, par leur générosité, ont contribué à la réussite des fêtes de la Rosière et en particulier :

- Les associations,
- Les bénévoles,
- Mme Berrin, qui durant toue la durée des festivités, met gracieusement à disposition sa prairie
- M. BOUGNON, M. PEDAROS
- Mme POUPIN (les chevaux de sport brédois)
- Les sapeurs pompiers de La Brède et la gendarmerie de Castres Gironde pour leur mobilisation
- et le personnel municipal pour son investissement durant ces trois jours

Rosière 2011 : arrêt sur images

En rouge et blanc dès le vendredi soir

Paquito du cortège

Feu de la Saint Jean

Mélanie et Corentin

Samedi, un monde fou !

Julien Lescarret triomphe sur ses terres girondines

Sangria Gratuite enflamme le Campo de Feria

Dimanche sous le soleil

Bernadette Dulou, au bras d'André Gipoulou

En aparté

Cortège 2011

Photo CHRISTOPHE - CADAUJAC - 05 56 30 95 99

Retrouvez les photos du week end sur www.labrede-montesquieu.fr

Brèves

Fermeture estivale des services municipaux

Accueil de Loisirs « Les Marmottes » : du 8 au 19 août
Bureau Information Jeunesse : du 25 juillet au 19 août
CCAS et Pôle emploi : du 8 au 26 août

Plan Canicule

Comme chaque année, tel que le prévoit le Plan Départemental de Gestion de la Canicule en Gironde, la commune met à disposition en Mairie un registre nominatif sur lequel vous pouvez vous inscrire ou y inscrire des personnes vulnérables de votre entourage.

Ce registre permettra au personnel communal, **en cas d'alerte de canicule, de se déplacer au domicile de ses personnes et d'y apporter une vigilance toute particulière.**

Kermesses

La Municipalité tient à remercier les parents d'élèves et les enseignants pour leur implication dans les fêtes de fin d'année des écoles maternelle et primaire.

Elle remercie vivement les commerçants et tous ceux qui ont donné des lots pour la kermesse de l'école Jean Cazauvielh. La loterie a permis à elle seule de rapporter près de 1200 € qui seront réinvestis dans l'organisation de sorties scolaires.

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède
Directeur de publication : Michel Dufranc • Rédaction : Service communication
Photos : Mairie, Christophe • Impression : Via Carta • Tirage à 1600 exemplaires
Document imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement • Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède : 1 place Saint Jean d'Etampes - BP 30047 - 33652 La Brède cedex
Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50
courriel : contact@labrede-montesquieu.com • Site web : www.labrede-montesquieu.fr

Un jeune brédois sur le terrain Afghan

A tout juste 21 ans, Adrien Ygorra est un soldat de l'armée de terre, hussard parachutiste de 1ère classe, au 1er régiment de Hussard Parachutiste de Tarbes. Depuis le mois de mai, et jusqu'au mois de novembre, son unité de combat est parti pour l'Afghanistan.

Fier de servir la France pour remplir sa mission, il reste très attaché à sa commune et il souhaiterait conserver un lien avec les brédois.

Dans un courrier adressé au Maire il nous écrit notamment « *... je laisse derrière moi ma famille. Pour elle et les soldats avec lesquels je pars, soucieux qu'ils aient la certitude d'être soutenus et encouragés durant cette période, je me permets de vous écrire cette lettre. Je vous propose pendant ces quelques mois de vous envoyer trois lettres agrémentées de photos pour vous permettre, si vous le souhaitez, de vous faire le relais vers nos concitoyens et nos élus de ce que, concrètement, un soldat de votre commune fait en Afghanistan.* »

A vos stylos, vous pouvez lui écrire à cette adresse :
Hussard Parachutiste de 1ère classe
YGORRA Adrien
GTIA KAPISA/ NIJRAB
SP 55013 00790 ARMEES

Ou donner vos messages de soutien au service communication de la Mairie qui transmettra.

A l'heure où nous imprimons, un second courrier d'Adrien est arrivé. Vous pouvez le consulter sur le site internet de La Brède :
www.labrede-montesquieu.fr/-adrien-Ygorra-.html

Tribune libre

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitants.

La Brède Ensemble

Comme vous le constatez à la lecture de ce bulletin, l'aménagement du pré de l'espérance sera une réalité d'ici à quelques mois.

Un projet aussi ambitieux que celui-ci a nécessité plusieurs années d'études afin d'optimiser un espace de verdure dont la vocation est de rester un lieu de vie en plein cœur de bourg, en accueillant ponctuellement nos animations locales et en particulier nos fêtes de la Rosière .

Ce projet figurait parmi les priorités de ce mandat pour la majorité municipale et c'est aujourd'hui en voie de réalisation effective.

La politique d'urbanisme de notre commune a toujours été au cœur de l'action de la majorité, en particulier lorsqu'il s'agit de veiller au bien-être de vos enfants ... !

La Brède aux Citoyens

Diminuer la consommation d'eau : un devoir pour les collectivités responsables, du bon sens à retrouver pour nous, consommateurs citoyens !
Nous sommes nombreux à connaître ces gestes :
Optimiser l'arrosage en arrosant le soir, former des cuvettes ou une rigole au pied des plantes, pailler le potager pour éviter l'évaporation, vider l'eau de la salade sur les fleurs, récupérer l'eau de pluie dans une citerne.
Sans retourner à l'âge de pierre, la sécheresse doit nous motiver pour que ces petits gestes si naturels pour nos aînés le redeviennent pour tous. Transmettons-les !

Bonnes vacances